


AVIS D'INSCRIPTION

CHEMINEMENT ANTÉRIEUR		DATE DE LA RÉUNION	26 septembre 2017	CHEMINEMENT ULTÉRIEUR	
CVE		CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)	X	CE	
SCR		COMITÉ EXÉCUTIF (EX)		CA	
CE		COMMISSION DES ÉTUDES (CE)		EX	
CONSEIL ACADÉMIQUE		SOUS-COMMISSION DES RESSOURCES (SCR)		UQ	
		COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE (CVE)			

DOSSIER CONFIDENTIEL

Intitulé du dossier État du traitement des membres du personnel de direction 2016-2017	8.2 ^{Point}
-------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------

Responsable du dossier André Dorion, vice-recteur aux Ressources humaines, à l'administration et aux finances	Signature 	Date 18/09/17
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------

Préparé par Sylvia Thompson, directrice des Services financiers

Cet avis d'inscription concerne un contrat que le Service des affaires juridiques a déclaré adéquat quant à ses aspects juridiques

DOCUMENTS ANNEXÉS
- Projet de résolution - État du traitement 2016-2017

OBJECTIF Pour information Pour recommandation Pour adoption

RECOMMANDATION OU AVIS
Adopter le projet de résolution ci-joint.

Synthèse du dossier

Chaque année, en vertu du premier alinéa de l'article 4.1 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (chapitre E-14.1), les établissements doivent transmettre au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) un État du traitement des membres du personnel de direction. L'état du traitement porte sur les composantes du traitement assujetties à l'impôt, sur les frais de fonction remboursés, ainsi que sur les allocations qui n'ont pas à être incluses dans le calcul du revenu au sens des lois fiscales.

À cet égard, le Ministère demande aux établissements universitaires de donner à leur auditeur indépendant un mandat d'audit portant sur les composantes de l'état du traitement assujetties à l'impôt. Ces composantes comprennent le salaire de base, la rémunération au rendement, les indemnités de départ, les sommes ou avantages directs ou indirects reçus d'une fondation, d'une personne morale qui sollicite des dons pour le soutien financier de l'établissement, ainsi que tout autre élément du traitement devant être inclus dans le calcul du revenu en application de la Loi sur les impôts (pages 1 et 2 de l'État du traitement 2016-2017). Les frais remboursés ainsi que les allocations qui n'ont pas à être inclus dans le calcul du revenu imposable des personnes concernées ne sont pas vérifiés dans le cadre de ce mandat (page 3 de l'État du traitement 2016-2017).

L'état du traitement doit faire l'objet d'une approbation du Conseil d'administration.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Projet de résolution

État du traitement des membres du personnel de direction 2016-2017**RÉSOLUTION XXXX-X-XXXXX**

ATTENDU les documents déposés en annexe;

ATTENDU la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, c. E-14.1) demandant à l'Université de joindre à ses états financiers un état du traitement des membres de son personnel de direction;

ATTENDU le rapport de l'auditeur indépendant déposé;

ATTENDU la recommandation de la directrice des Services financiers;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur aux Ressources humaines, à l'administration et aux finances;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par _____, appuyé par _____, que le Conseil d'administration :

APPROUVE l'état du traitement des membres du personnel de direction 2016-2017 tel que déposé en annexe;

AUTORISE le recteur et la présidente du Conseil d'administration à signer le document officiel;

AUTORISE le vice-recteur aux Ressources humaines, à l'administration et aux finances à communiquer la présente résolution et ledit document au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

NOM DE L'UNIVERSITÉ: **Université du Québec à Montréal**

NUMÉRO DE L'UNIVERSITÉ: **978001**

ÉTAT DU TRAITEMENT

2016 - 2017

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE :

ÉTAT DU TRAITEMENT

Établissement : Université du Québec à Montréal
 Année financière : 2016 - 2017
 Page : 1 de 3

1. PERSONNEL DE DIRECTION SUPÉRIEURE

Nom	Fonction	VALEUR PÉCUNIAIRE DES COMPOSANTES DU TRAITEMENT ASSUJETTIES À L'IMPÔT (en \$)					
		Salaire de base (1)	Autres éléments de traitement (2)	Droits d'indemnité de départ exercés (3)	Fondations ou personnes morales	Temps complet nombre de mois	Temps partiel % du temps
Côté, René	Vice-recteur à la vie académique	180 648 \$	3 508 \$			12	
Lafond, Josée S.	Doyen	164 389 \$	2 130 \$			12	
Martin, Louis	Vice-recteur aux systèmes d'informations	177 541 \$	427 \$			2	
Mongeau, Pierre	Doyen	158 066 \$	2 093 \$			12	
Petitclerc, Normand	Secrétaire général	180 648 \$	5 176 \$			12	
Proulx, Robert	Recteur	200 720 \$	2 735 \$			12	
Turgeon, Marc	Vice-recteur au Développement	180 648 \$	2 389 \$			1	
Pallage, Stéphane	Doyen	167 098 \$	3 420 \$			12	
Fusaro, Magda	Vice-recteur aux systèmes d'informations	175 131 \$	2 579 \$			9	
Brodeur, Monique	Doyen	161 679 \$	577 \$			12	
Giraldeau, Luc-Alain	Doyen	164 389 \$	3 405 \$			12	
Cyr, Hugo	Doyen	158 066 \$	566 \$			12	
Mounier, Catherine	Vice-recteur à la recherche et création	180 648 \$	3 510 \$			12	
Pleau, Jean-Christian	Doyen	161 679 \$	2 112 \$			12	
Dorion, André	Vice-recteur aux Ressources humaines, à l'administration et aux finances	180 648 \$	3 162 \$	note (4)		12	

- (1) Salaire autorisé à la date de clôture de l'exercice financier ou de la fin de l'occupation du poste sur une base annuelle de 12 mois.
- (2) Incluent notamment les avantages imposables selon la Loi sur les impôts du Québec (assurance maladie, assurance mutilation accidentelle, assurance vie et cotisations professionnelles), les vacances accumulées lors d'un départ, ainsi que les salaires et allocations imposables relatives à un congé sabbatique ou de ressourcement à la fin du mandat.
- Pour M. Robert Proulx (Recteur) le montant se détaille ainsi: avantage imposable assur. maladie de 2 722 \$ et avantage imposable assur. mutilation accidentelle de 13 \$.
- (3) Au 30 avril 2017, la valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés était respectivement, de 200 720 \$ pour Robert Proulx, de 180 648 \$ pour René Côté, de 180 648\$ pour Normand Petitclerc, de 180 648\$ pour Marc Turgeon, de 158 066\$ pour Pierre Mongeau et de 161 679 \$ pour Monique Brodeur,
- (4) Relativement au salaire versé, le salaire de base autorisé de M. Dorion a été réduit de l'équivalent du quart de sa rente de retraite de l'Université du Québec.

-4-

État du traitement

Établissement : **Université du Québec à Montréal**
 Année financière : **2016 - 2017**
 Page : **2 de 3**

2. AUTRES CATÉGORIES DE PERSONNEL DE DIRECTION

Catégorie de personnel	Effectif total (**) de la catégorie	Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (\$)		
		Étendu du traitement	Salaire de base	Autres éléments de traitement (***)
Personnel de direction des des composantes de l'établissement (*)	213,6	Le plus élevé	141 703 \$	22 131 \$
		Moyenne	120 200 \$	9 146 \$
		Le moins élevé	84 739 \$	820 \$
Personnel de direction des services	106,8	Le plus élevé	155 084 \$	20 124 \$
		Moyenne	126 698 \$	3 310 \$
		Le moins élevé	78 175 \$	71 \$
Personnel de gérance des emplois de soutien	0,0	Le plus élevé	- \$	- \$
		Moyenne	- \$	- \$
		Le moins élevé	- \$	- \$

(*) Excluant les doyens ou le personnel de rang équivalent, lesquels doivent être déclarés au Tableau 1 relatif au personnel de direction supérieure.

(**) En équivalence au temps complet; le calcul de la moyenne implique une référence au traitement versé.

(***) Incluent notamment les avantages imposables selon la Loi sur les impôts du Québec (assurance maladie, assurance mutilation accidentelle, assurance vie et cotisations professionnelles), les primes, les bourses, les honoraires et les vacances accumulées lors d'un départ.

-5-

ÉTAT DU TRAITEMENT

Établissement :
Année financière :
Page :

Université du Québec à Montréal
2016 - 2017
3 de 3

3 . VALEUR PÉCUNIAIRE NON AUDITÉE DES ALLOCATIONS ET FRAIS REMBOURSÉS

Personnel de direction supérieure		Valeur pécuniaire des allocations et des frais remboursés (en \$)	
		Nombre de mois dans la fonction	Valeur pécuniaire
Nom et prénom	Fonction		
Côté, René	Vice-recteur à la vie académique	12	3 920
Lafond, Josée S.	Doyen	12	3 331
Martin, Louis	Vice-recteur aux systèmes d'informations	2	1 314
Mongeau, Pierre	Doyen	12	5 045
Petitclerc, Normand	Secrétaire général	12	2 863
Proulx, Robert	Recteur	12	10 790
Turgeon, Marc	Vice-recteur au Développement	1	202
Pallage, Stéphane	Doyen	12	21 258
Fusaro, Magda	Vice-recteur aux systèmes d'informations	9	1 014
Brodeur, Monique	Doyen	12	3 912
Girardeau, Luc-Alain	Doyen	12	5 000
Cyr, Hugo	Doyen	12	9 800
Mounier, Catherine	Vice-recteur à la recherche et création	12	7 483
Pleau, Jean-Christian	Doyen	12	622
Dorion, André	Vice-recteur aux Ressources humaines, à l'administration et aux finances	12	16 703
Autres catégories de personnel de direction	Étendue des frais remboursés	Effectif(*)	Valeur pécuniaire
Personnel de direction des composantes de l'établissement (**)	Le plus élevé	213,6	29 501
	Moyenne		3 909
	Le moins élevé		0
Personnel de direction des services	Le plus élevé	106,8	40 252
	Moyenne		2 668
	Le moins élevé		18
Personnel de gérance des emplois de soutien	Le plus élevé	0	0
	Moyenne		0
	Le moins élevé		0

(*) S'applique aux personnes qui ont reçu des remboursements de frais ou d'allocations; ne s'applique pas autrement.

(**) Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent

-6-